

LES NOUVELLES DE BOURGES

www.ville-bourges.fr

MARS 2021
N° 266



Dossier p10-11

LA RENAISSANCE DE LA MAISON DE LA FORESTINE

SOMMAIRE

QUARTIERS

4 5

Opération "Foudroyage"

PORTRAIT DE QUARTIER

6 7 8 9

Si le Moulon m'était conté...

DOSSIER

10 11

Renaissance de la Maison
de la Forestine

ENVIRONNEMENT

12

5G

CULTURE

13

Tournage de « Notre Dame brûle »

EGALITÉ FEMMES/ HOMMES

14

Journée internationale des droits de
la femme

SPORT

15

Olympiades de Quartier

ÉVÉNEMENT

16

150^{ème} anniversaire de la commune de
Paris

ASSOCIATIONS

17

SANTÉ

18

Une politique santé au plus près du
terrain

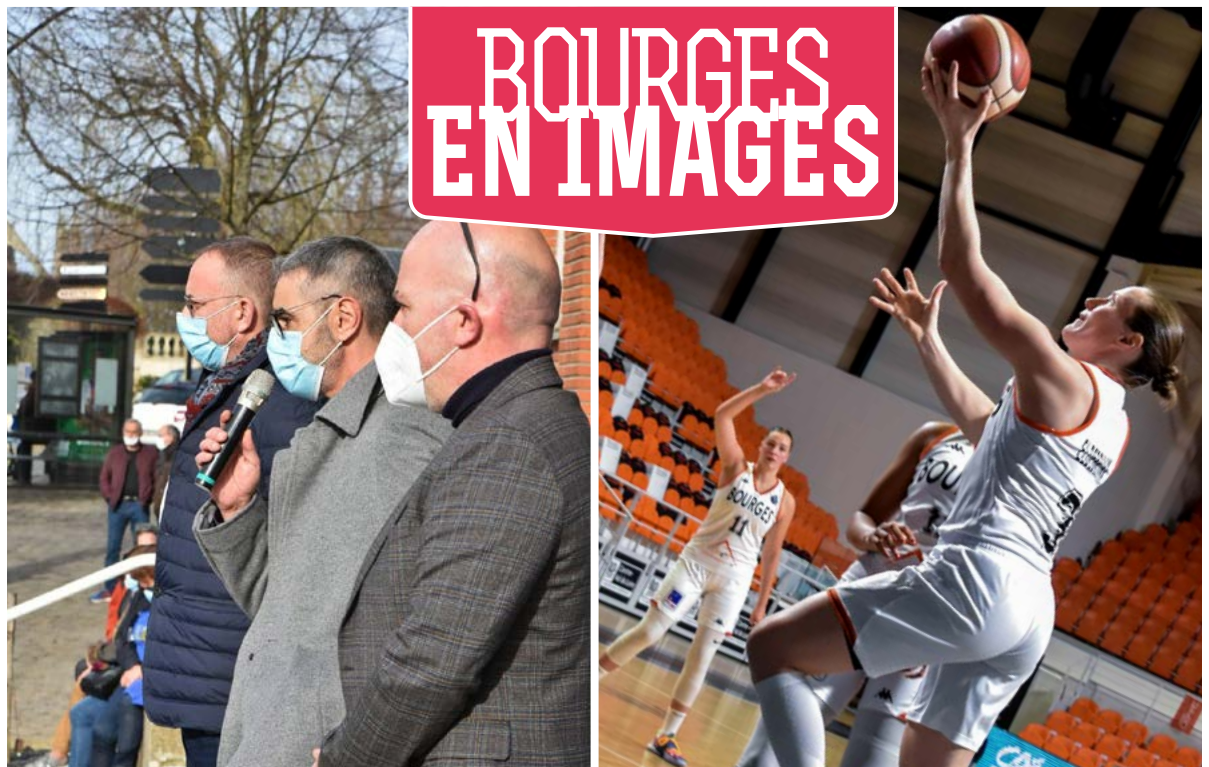
TRIBUNES

19

PORTRAIT

20

Hafida Abidar



Le mois de janvier a été marqué par de nombreux événements avec notamment l'accueil du « Hub » de basket féminin au Palais des sports du Prado. Le 20 janvier, Yann Galut, Maire de Bourges, et François Cormier-Bouligeon, Député du Cher ont été reçus par Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur, qui leur a annoncé le renfort de 9 policiers supplémentaires sur Bourges. Le 20 février Yann Galut, Maire de Bourges et Yannick Bedin, Maire-adjoint à la culture ont organisé un rassemblement pour la réouverture des lieux culturels.

LES NOUVELLES DE BOURGES • MARS 2021 • N° 266

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Martine Dubois/ Marylin Prévost • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 40 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

EDITO



BOURGES, UNE VILLE PLUS CITOYENNE

Toutes les dernières enquêtes d'opinion le montrent : les Français aspirent à être plus écoutés et mieux entendus des responsables politiques. Ils souhaitent participer aux choix qui font évoluer leur ville, leurs quartiers. Loin de se désintéresser de la chose publique, les habitants veulent pouvoir donner leur avis... à condition de se savoir entendus et respectés. L'honnêteté, la transparence, l'écoute des citoyens et la présence des élus sur le terrain pour prendre en considération la vie quotidienne des habitants sont les premières qualités que les Français attendent de leurs élus pour avoir de nouveau confiance en eux. C'est pourquoi l'équipe municipale que je conduis a fait de la citoyenneté et de la démocratie participative une priorité.

En tant que territoire de proximité, la commune se révèle être un lieu idéal pour réinventer le fonctionnement de notre démocratie. Le début de ce mandat est un moment privilégié pour adapter les règles du jeu, initier et approfondir les dynamiques de transparence, de participation et de collaboration dans notre ville.

Permettre aux élus d'être en proximité sur la durée, à l'écoute des Berruyers en amont des projets, les associer dans l'élaboration des solutions et des projets que l'on porte au sein du conseil municipal et leur permettre une expression à nos côtés. Tel est l'enjeu et la feuille de route de la délégation citoyenneté confiée à Alain Bouquin, maire-adjoint en charge de ce sujet.

Proximité et accessibilité des élus tout d'abord.

Nous avons fait de la présence de terrain notre ADN d'action municipale. 5 adjoints de quartiers ont été nommés pour pouvoir suivre au plus près les préoccupations et propositions issues des habitants.es de nos quartiers. Philippe MARTIN est Maire-Adjoint spécial d'Asnières-les-Bourges.

Olivier CABRERA est Maire-adjoint de Quartier Centre-Ville. Marie-Hélène BIGUIER est Maire-Adjointe de Quartier Moulon, Chancellerie, Gibjoncs. France LABRO est Maire-Adjointe de Quartier Pignoux, Sembat, Bigarelles. Sakina ROBINSON est Maire-Adjointe de Quartier Val d'Auron, Hameau de Gionne, Mazières, Pijolins et Maire-Adjointe de Quartier Aéroport, Vauvert, Pierrelay, Pisseville. Ils sont tous les jours au contact des habitants et des associations de leur quartier. N'hésitez pas à demander à les rencontrer. Ils vous reçoivent sur rendez-vous en mairie ou mairie annexe.

Installation des conseils de quartier et forum citoyen.

Dans une phase de consultation citoyenne du 20 janvier au 20 février, près de mille Berruyers ont répondu au questionnaire en version papier ou en ligne sur leurs aspirations et l'importance de la participation des citoyens dans notre ville, 650 d'entre eux nous ont demandé à continuer à être associés à la démarche et à s'impliquer pour la suite. C'est extrêmement positif et utile dans la dynamique que nous portons.

L'appel à candidatures au renouvellement des conseils de quartiers a également connu un grand succès. Plus de 300 citoyens (47% de femmes, et surtout près de 70% sont des nouvelles candidatures) se sont portés candidats pour s'investir dans la vie de leur quartier, pour entreprendre des actions relatives à des sujets allant du quotidien au long terme, pour proposer des projets de leur quartier au budget participatif qui sera mis en place. Ces conseils de quartier seront installés lors du conseil municipal d'avril.

Nous vous donnons rendez-vous le 20 mars prochain au forum citoyen pour engager cette nouvelle étape pour la citoyenneté dans notre ville.

Yann Galut

Maire de Bourges



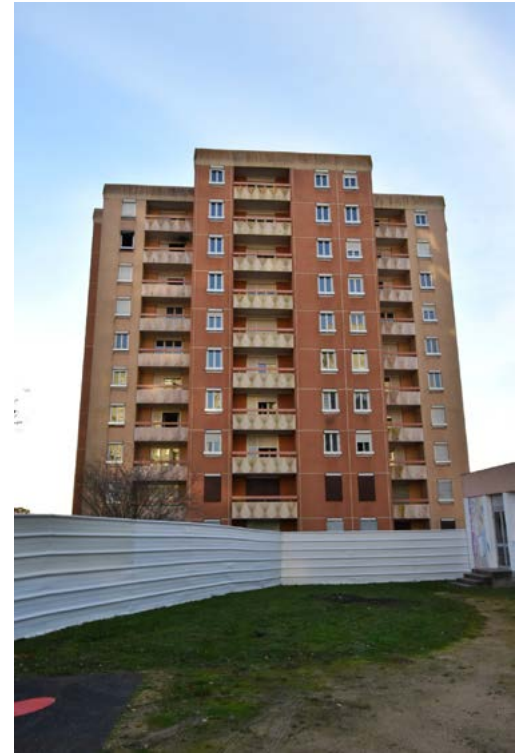
LES ASSISES DE LA PARTICIPATION 20 MARS 2021

Inscriptions aux ateliers par
téléphone au **02.48.57.80.96**

Ou sur le site internet de la ville :
www.ville-bourges.fr
rubrique consultation citoyenne.

TROIS IMMEUBLES DÉMOLIS

PAR "FOUDROYAGE" LE 30 MAI PROCHAIN



Fin mai, trois collectifs vont être déconstruits par "foudroyage". Explications.

Le bailleur social public Val de Berry, la Ville de Bourges et la Communauté d'Agglomération Bourges plus sont engagés dans un nouveau Plan de Renouvellement Urbain (NPRU2). Ce projet est essentiel pour notre ville. Il est destiné à redessiner, moderniser et redynamiser plusieurs quartiers dont celui du Moulon. Val de Berry a décidé de la mise en œuvre de cette démolition exceptionnelle par foudroyage à l'occasion de son centenaire.

202 logements détruits démolis par « foudroyage »

Dans ce cadre, trois bâtiments situés au 52, rue Camille Desmoulins, 1 et 3 allée d'Augsbourg seront abattus par explosif ("foudroyage") le dimanche 30 mai 2021. Au total, ce sont 202 logements qui vont être démolis. L'emprise correspondante accueillera à terme des maisons individuelles.

Une technique rapide et sûre

Le "foudroyage" est une technique de démolition rapide et sûre, qui s'est déjà pratiquée avec succès dans de nombreuses villes.

Il permet d'éviter des nuisances trop longues aux riverains du chantier et d'engager les travaux plus rapidement.

Une première phase de travaux a débuté. Elle permet de préparer la démolition dans les meilleures conditions de sécurité (diagnostic, curage, désamiantage...).

Evacuation des riverains le jour du « foudroyage »

Pour des raisons de sécurité, le jour de la démolition, les riverains qui résident dans un périmètre de 150 mètres autour des immeubles détruits, devront quitter leur logement pour quelques heures.

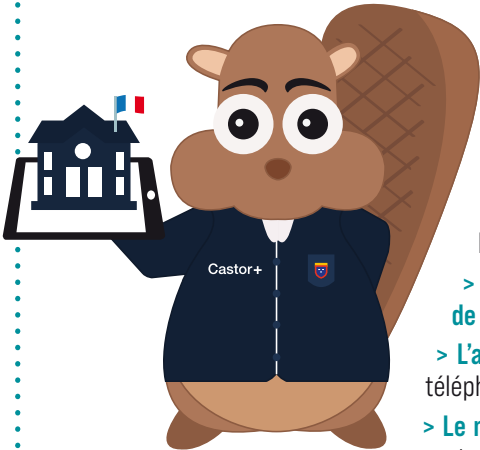
Pour limiter les contraintes et les désagréments imposés par l'organisation, la démolition des tours aura lieu un dimanche.

Une enquête en amont pour bien préparer l'opération

Val de Berry, la Ville de Bourges et Bourges Plus ont besoin de recueillir au préalable quelques informations. Elles permettront de mettre en œuvre les moyens appropriés pour garantir la sécurité et l'accompagnement des riverains dans les meilleures conditions, le jour effectif de la démolition.

A cet effet, des agents recenseurs, identifiés par un badge nominatif et munis d'une attestation signée vont se présenter au domicile des riverains concernés entre fin février et mi-mars.

CASTOR+



Vous souhaitez poser une question, faire un signalement, contacter les services de la Mairie ?

Pour toute demande, quelle qu'en soit la nature, administrative (état-civil, élections ...) ou technique (incident sur la voie publique, dangerosité d'un nid de poule...), le service Relations Citoyens est à votre disposition.

POUR LE JOINDRE :

> **Le formulaire de contact sur le site internet de la ville de Bourges**

> **L'application Mobile Castor+**, téléchargeable depuis votre téléphone portable

> **Le numéro vert gratuit : 0 805 85 78 85** (gratuit depuis un poste fixe ou un portable), **du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message vocal.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

> Vous déposez vos emballages et papiers dans votre bac jaune ?

La collecte débute à 5 heures du matin dans les secteurs. Les dépôts peuvent être effectués la veille à partir de 18 heures

Mercredi 3 mars : Secteur Jaurès-Juranville-Mallet-Industrie

Avenue Jean Jaurès - Boulevard Juranville - Rue Gambon - Place Mirpied - Place Planchat - Rue des Arènes - Place du Berry - Rue d'Auron - Place Clamecy - Place Agenor Bardoux - Rue Jean-Jacques Rousseau - Rue Louis Mallet - Boulevard d'Auron - Rue de Vauvert - Rue Mickaël Lathomus - Rue Louis Armand - Boulevard de l'Industrie

Mercredi 17 mars : secteurs Louise Michel-Louis de Raynal - Général de Gaulle-Moissan

Rue des Crots à la Cane - Rue Louise Michel - Rue des Frères Michelin - Rue Cuvier - Rue Louis De Raynal - Rue Pierre Curie - Rue de la Sente aux Loups - Rue de la Libération - Rue Gustave Eiffel - Rue Gay Lussac - Avenue du Général de Gaulle - Rue du Docteur Armand Besson - Rue du Docteur Zamenof - Rue Louis Billant - Rue Henri Moissan - Route des 4 Vents - Rue du Docteur Henri Eschbach - Rue Jean Perrin

Mercredi 31 mars : secteur Aéroport

Avenue des Frères Voisin - Rue Guilbeau - Rue Latham - Rue Nungesser et coli - Rue le Brix - Rue des Goulevents - Rond Jean Mermoz - Square Maryse Bastié - Rond Point Guynemer - Rue des Castors

Marché



Le marché de la Chancellerie a lieu tous mercredis matins.

VACCINATIONS GRATUITES HORS COVID 19



MERCREDI 11 MARS 2021 DE 14H30 À 16H30

(centre de soins infirmiers des Gibjoncs, 8 avenue Stendhal).

Prendre rendez-vous auprès de l'IRSA au 02 48 27 28 15 pour y participer.

TRAVAUX

AÉROPORT

Aménagement de la ZAC du Moutet 2^e phase : voie de liaison et giratoire

ASNIÈRES

Stade Jacques Rimbault : déconstruction des loges du 3^e étage

AURON PRADO

Patinoire : réhabilitation suite à sinistre

Ecole d'Auron : amélioration des bâtiments scolaires

Maison de santé du Prado : construction

Palais d'Auron : rénovation des sièges de la salle de spectacle (1^{ère} tranche) / Remplacement rideaux fond de scène et latéraux

CENTRE VILLE

Maison de la culture : construction

Maison des associations-Hôtel Dieu : modification de la porte d'entrée du site

Place Rabelais : modification carrefour - aménagements cyclables : Plan Vélo

Intercommunal

Mise en place de 2 bornes amovibles rue Jean-François Deniau et place des Quatre piliers

Modernisation des Nuits Lumière

CHANCELLERIE

Hameau de la Fraternité : création d'un local de stockage dans la salle numéro 6

EDOUARD VAILLANT

Halle Saint-Bonnet : réfection de la couverture et des frontons / amélioration de la sécurité incendie

Moulin de la Voiselle : rénovation

Travaux de confortement de la digue de la Voiselle en rive droite

GIBJONCS

Dépôt des jardiniers : construction de vestiaires

Bibliothèque : remplacement du monte-charge

Avenue du Maréchal Juin : aménagement d'un terminal bus au CREPS (Agglobus)

PIGNOUX/SEMBAT/CHARLET

Route de Guerry : aménagement cyclable

Impasse Montplaisir : revêtement enrobés de chaussée

Modernisation en leds de l'éclairage public de la route de la Charité

PIJOLINS

Rue de Gionne : PVI aménagement de sécurité et de quai bus

VAUVERT-PIERRELAY

Modernisation des lanternes en leds de la rue Louis Mallet

ENSEMBLE DE LA VILLE

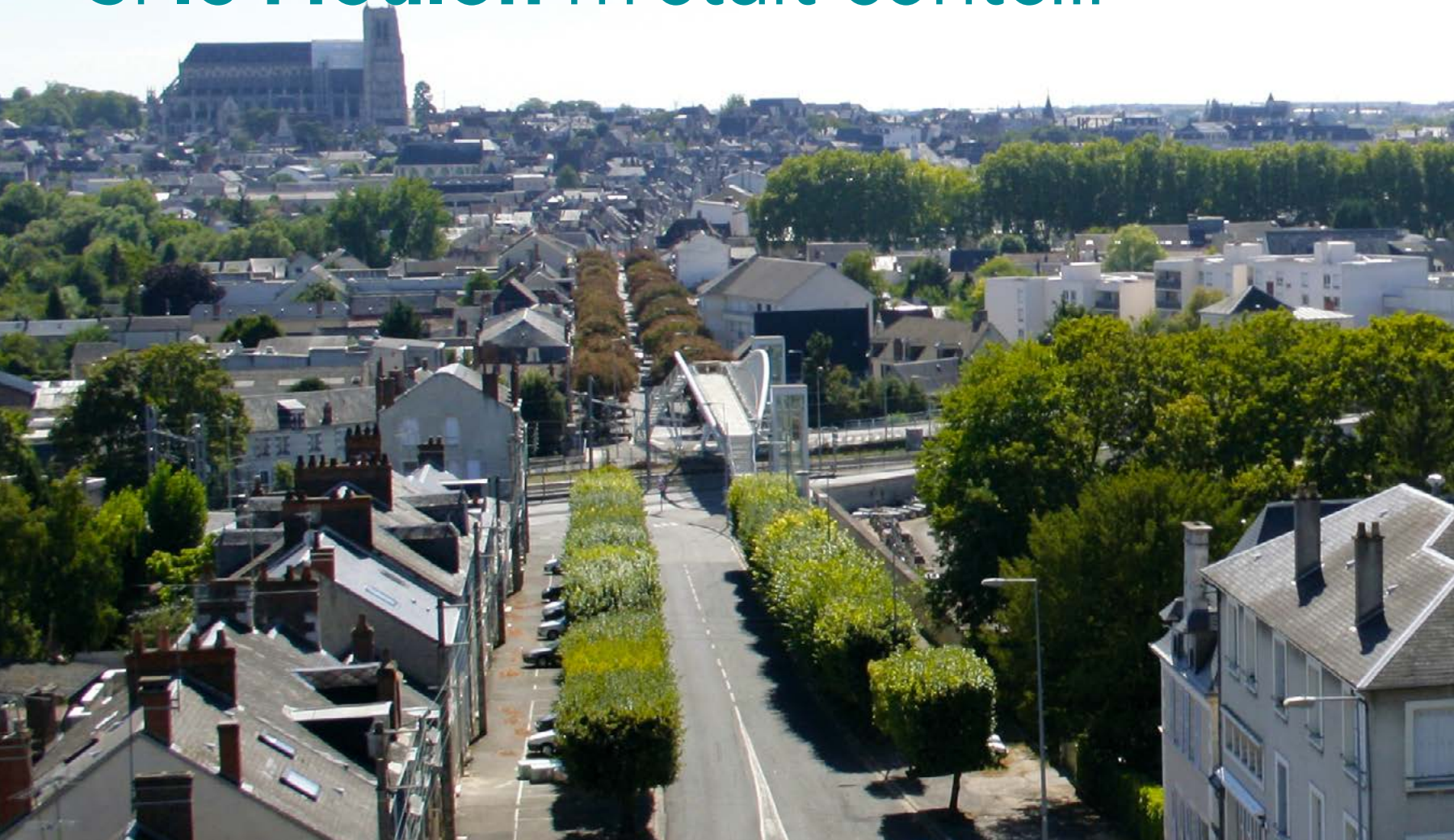
Entretien des avaloirs

Inspection télévisée des collecteurs d'eaux pluviales

Entretien de réseau par hydrocurage

Poursuite du déploiement des aménagements cyclables

Si le Moulon m'était conté...



A son origine, le quartier du Moulon, qui tient son nom de la petite rivière qui coule en contrebas de la rue Félix Chédin, a connu une véritable révolution en devenant l'un des tout premiers secteurs industriels de Bourges, accueillant plusieurs des usines les plus prospères de la ville.

Aujourd'hui, dans le cadre du nouveau plan de renouvellement urbain (NPRU), le paysage du Moulon se redessine. Les immeubles collectifs d'hier vont laisser place, aujourd'hui, à un programme de réhabilitation du quartier qui ne cesse d'évoluer et s'adapte aux besoins de ses habitants.

Durant la 1^{ère} moitié du 20^e siècle, le quartier du Moulon se développe. Pour loger les ouvriers des usines (Félix Chédin, Labbé, la fabrique de chaussures militaires et Rosières), il faut construire des logements. A cette époque, le quartier du Moulon, par sa situation géographique un peu en « altitude » par rapport au centre-ville, est considéré comme l'endroit idéal pour vivre : cet endroit est à la campagne, au grand air et considéré comme très sain.

Il se trouve que le maire de Bourges de l'époque, Henri Laudier est l'ami du maire de Suresnes, Henri Sellier né à Bourges. Henri Sellier, s'intéresse

à un nouveau type de logement dont il se fait le promoteur : « les cités-jardins ». Henri Sellier missionne un architecte de Suresnes pour établir un projet de « cité-jardin » à Bourges dans le quartier du Moulon.

Les travaux sont terminés en 1932 et 120 logements sont mis en service. L'ensemble comprend un bâtiment en forme de « U » qui contient 90 logements et 4 boutiques, complété par 3 petits immeubles de 10 logements chacun.

La cité-jardin, un modèle

A l'époque, « la cité-jardin du Moulon » est à l'avant-garde en matière d'habitat. Les logements sont

sains, lumineux et tout est fait pour favoriser la mixité sociale. Par exemple, les 3 petits immeubles sont dotés de coursives où sont situées les portes d'entrée des logements, obligeant ainsi les locataires à se croiser.

D'autres types de bâtiments sont construits dans le quartier du Moulon jusqu'à la fin des années 50 : cités de relogement, du « Million », de l'abbé Pierre, divers immeubles et pavillons jumelés et un groupe scolaire : le Grand-Meaulnes.

Le quartier du Moulon est donc à cette époque un véritable « laboratoire » du logement social. Cependant toutes ces constructions sont



La plaine du Moulon s'étend sur 18 hectares

insuffisantes pour loger les nombreux ouvriers de la nouvelle usine Michelin de Saint-Doulchard... A l'aube des années 60, les édiles réfléchissent à des constructions sur une plus grande échelle, cela aboutit à la création de la ZUP Chancellerie-Gibjoncs comprenant plus de 5000 logements, mais cela est une autre histoire...

Un nouveau visage pour le Moulon

Aujourd'hui, le quartier bénéficie, dans le cadre du nouveau plan de renouvellement urbain, d'un programme de réhabilitation de ses logements et de ses espaces (voir par ailleurs en page 4). Ses immeubles qui, autrefois, faisaient figures de logements avant-gardistes ont fait leur temps. La Ville de Bourges, accompagnée par les partenaires locaux et les associations de quartier, travaille à offrir un nouveau cadre de vie aux habitants du Moulon, plus agréable et plus moderne. Fort de son histoire, le quartier du Moulon se réinvente toujours et encore.



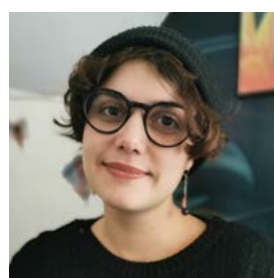
Marie-Hélène BIGUIER

Maire-adjointe déléguée à l'Intergénérationnel, maire-adjointe de quartier Chancellerie, Gibjoncs, Moulon

Permanence Mairie Annexe de la Chancellerie le mardi de 14h à 16h

« Le Moulon au 21^e siècle : un quartier où il fait bon vivre ! »

Marie Hélène Biguier connaît le Moulon à plus d'un titre puisqu'avant d'être l'élue référente du quartier, elle est allée à la rencontre de ses habitants en qualité d'assistante sociale et animatrice pendant plus de 20 ans. « Je suis arrivée en 1976 à Bourges. La vie des cités ne m'était pas familière ayant vécu toute mon enfance dans un village rural et j'ai appris à la connaître et à l'aimer. Je me suis énormément enrichie au contact de ces familles rencontrées, j'ai appris la dureté des aléas de la vie de beaucoup, mais aussi la richesse de l'inter culturalité. Habiter et vivre au Moulon étaient pour tous une grande fierté. Les logements de la cité du Grand Meaulnes, construite sur l'ancienne usine de toiles cirées étaient plus moderne et plus confortable que ceux des rues avoisinantes. De nouvelles familles s'y installaient. Aujourd'hui, le quartier a beaucoup changé ; départ des commerces long et constant et de fait moins d'animations et en tant qu'élue je porte un autre regard. Celui plus inquiet de constater que le quartier s'est transformé, avec une population vieillissante. Les maisons ouvrières construites dans les années 30, toutes semblables voient leur population se transformer et le quartier devient résidentiel avec des terrains inoccupés et beaucoup plus de circulation. Il faudra être vigilant à créer du lien entre ces générations, des liens de voisinage. Pour cela, je compte m'appuyer sur les associations de quartiers mais également sur les initiatives des habitants. Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de ce quartier sans rien oublier de son histoire.



Céline GOUVERNE

Coordnatrice des actions culturelles et pédagogiques à l'association « Antre Peaux »

« Histoires d'âge et d'étages »

A la suite du NPRU concernant les quartiers nord de Bourges, et de ses missions dans le cadre du Contrat de Ville, l'association « Antre Peaux » s'est intéressée au quartier du Moulon. « Nous avons proposé, en collaboration avec l'équipe artistique de la Fulgurante Cie, une résidence de territoire : « Histoires d'âges et d'étages » - orientée sur les thématiques de mémoires, de souvenirs, avec des projections auprès des habitants et habitantes des tours emblématiques du Grand Meaulnes, dans le quartier du Moulon, explique Céline Gouverne.

Aidé et soutenu par l'association C'est Possible Autrement, nous sommes allés à la rencontre des histoires liées au quartier pour mieux en saisir l'évolution et ce de différentes manières : ateliers au pied de l'immeuble « l'Aventure », ateliers dans les écoles, questionnaires sur le marché, et rencontres chez d'anciens habitants. Ces récoltes de mémoires ont servi à donner une dernière fois vie à « l'Aventure ».

Du rez-de-chaussée au 9^e étage, nous avons choisi quatre paliers sur lesquels nous sommes intervenus artistiquement, à travers différents regards [enfant, adolescent, vie de couple, personne âgée]. Nous avons prévu un temps festif, sous la forme d'une dé-crémaillère prévue le 18 novembre dernier. Avec le contexte sanitaire, nous n'avons pas pu la maintenir en présentielle. Une visite virtuelle a tenté de palier à cet empêchement et nous travaillons avec un vidéaste pour qu'un film puisse être projeté prochainement ».



Bénédicte Frébault

Médiatrice sociale à l'association
« C'est Possible Autrement »

« Un Espace de Vie Sociale »

L'association « C'est Possible Autrement » est un organisme de formation spécialisé dans l'acquisition des savoirs de base et rayonnant sur l'ensemble du Cher. Elle est installée depuis 2013 au milieu des tours du Grand Meaulnes, et est depuis 2016 un Espace de Vie Sociale agréé par la CAF. Depuis 2019, Bénédicte Frébault y assure une mission de médiation sociale : elle va à la rencontre des habitants et tisse une relation de confiance avec eux.

Sa feuille de route ? « *Etre en contact permanent avec les habitants et favoriser la participation à la vie de leur quartier, notamment dans le cadre du NPRU impliquant la démolition cette année des trois tours du Grand Meaulnes au Moulon (voir pages 10-11).*

Il est prévu tout prochainement avec le bailleur Val de Berry et la Politique de la Ville de faire participer les habitants à la création de panneaux, à des visites de chantiers, à un parcours historique en lien avec le service Ville d'art et d'histoire. Des actions avec l'école primaire du Grand Meaulnes ont déjà été menées également par des ateliers d'expression et bientôt auront lieu des visites du chantier.

Il est important que les habitants aient conscience du riche passé du quartier du Moulon, de son histoire industrielle, de la création de logements ouvriers, dont les maisons de la rue Armand Bisson sont un bel exemple, de la vie du quartier d'alors, tout autant que son évolution actuelle pour s'impliquer dans son devenir. Mon rôle consiste donc à suivre de près l'évolution du chantier et d'inclure également la participation des habitants à l'événement festif le jour même de la démolition et au futur réaménagement du quartier. C'est une nouvelle vie qui va prendre forme dans laquelle chacun peut devenir acteur de son quartier ! »

*58, rue Félix Chédin à Bourges – Tel : 02.48.65.96.23



Logements ouvriers de la rue Armand Bisson



Présentation du chantier dans le cadre du NPRU

A vous de jouer !

Un Jeu de piste du Moulon a été créé en 2017 avec le concours du service du Patrimoine et les habitants eux-mêmes, soutenus par l'association « C'est Possible Autrement ». Ce jeu a été réactualisé cet été en version numérique avec QR codes par l'association et testé par les habitants. Il permettra de garder la trace de témoignages et l'histoire du Moulon.

Départ du jeu avec le 1^{er} QR code au 58 rue Félix Chédin.



QR code du jeu de piste du Moulon



La renaissance de la Maison de la Forestine

Près de six ans après l'incendie du bâtiment les travaux de réhabilitation de la Maison de la Forestine ont démarré !

Lundi 1^{er} février Yann Galut, Maire de Bourges et Eric Portier, promoteur du projet ont assisté au démarrage des travaux de réhabilitation de l'immeuble des Forestines. Une vraie satisfaction pour tous les acteurs de ce dossier complexe et pour les Berryères et les Berruyers, si attachés à cet immeuble art-déco.

Un dossier prioritaire pour Bourges et son cœur de ville

« Avec la FNAC, la fusion des clubs de football, la Maison de la Forestine a fait partie des dossiers prioritaires à traiter lors de mon arrivée à la mairie de Bourges. Dès la première semaine de mon installation, en juillet dernier, j'ai organisé une réunion de médiation avec les différentes parties pour que ce dossier soit relancé. Aussi, c'est une excellente nouvelle de voir ce dossier aboutir. Il fallait avancer ! On ne pouvait pas laisser cette « verrue » au moment où la municipalité souhaite rénover le parking Cujas, requalifier la rue Moyenne, relancer le centre-ville. L'immeuble des Forestines c'est le « vaisseau amiral » du centre-ville. C'est ici, que se fait le point de vie avant d'aller sur la place Cujas. C'est aussi le point d'entrée de la rue Moyenne. » souligne Yann Galut, Maire de Bourges.

Un secteur qui va se transformer à terme

Ce projet de réhabilitation est essentiel pour le cœur de ville. Il constitue une véritable opportunité pour ce secteur du centre-ville qui est appelé à se transformer de manière majeure avec le projet de requalification de la place Cujas – qui devrait être lancé lors d'un Conseil municipal extraordinaire le 18 mars prochain consacré au lancement de l'appel à projets pour un concours d'architectes en vue de la réhabilitation de la place Cujas..

Un projet privé de 5 millions d'euros

Ce projet emblématique du cœur de ville de Bourges est estimé à cinq millions d'euros, acquisition comprise. Il est porté par Eric Portier, promoteur immobilier, Dirigeant de la société SMBI, actionnaire de la SCI Forest Immo, créée pour ce projet.



Le projet de la Maison de la Forestine

- > Une grande brasserie avec une terrasse
- > Des locaux commerciaux au rez-de-chaussée
- > 21 logements (dont 2T1, 5 T2, 8T3, 5T4 et 1T5)

Des locaux commerciaux au rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée, occupé autrefois par la brasserie le Cujas, la boutique des Forestines, le chausseur Clyde et l'opticien Afflelou, va retrouver sa vocation commerciale.

Eric Portier est en contact avec plusieurs investisseurs locaux et extérieurs pour l'ouverture d'une grosse brasserie avec une terrasse. Le magasin d'optique « Alain Afflelou » qui a pu poursuivre son activité va rester. Le magasin de chaussures « Clyde » ne reviendra pas. Enfin, en ce qui concerne la boutique des Forestines, aucun accord n'a été trouvé à ce jour. Yann Galut et Eric Portier souhaitent évidemment que la boutique des Forestines, qui fait partie intégrante du patrimoine de Bourges, retrouve sa place d'origine au sein de ce bâtiment.

21 logements

La réhabilitation du bâtiment va permettre la réalisation dans les étages de 21 logements, allant du T1 au T5 : dans le détail deux T1, cinq T2, huit T3, cinq T4 et un T5. Ces logements sont destinés à de l'acquisition accession plus quelques investisseurs.

Un projet de 14 mois qui associe les entreprises locales

Les travaux lancés le 1^{er} février vont s'étaler sur une durée de 14 mois. L'objectif premier est de s'attaquer à la toiture. L'échafaudage devrait être déposé le plus vite possible. « Toutes les entreprises retenues pour travailler sur le chantier sont des entreprises locales » tient à souligner Eric Portier, porteur du projet.

Maison de la Forestine

Georges Forest, qui fait construire en 1884 cet immeuble à l'angle de la place Cujas et de la rue Moyenne, est l'inventeur en 1878 du bonbon au praliné La Forestine, le premier bonbon fourré au monde, qui lui assure renommée et prospérité. En 1896, il vend sa boutique à Georges Tavernier, qui continue la fabrication restée secrète des Forestines.

La Maison de la Forestine est entrée en 1932 dans le patrimoine de l'hôpital de Bourges dans le cadre d'un legs.

L'incendie de la Maison de la Forestine

L'incendie s'est déclaré le samedi 4 avril 2015, vers 11h30, dans les cuisines du restaurant « Les Beaux-Arts ». Il a bénéficié dans sa propagation de la présence d'une cour centrale intérieure qui a fait office de cheminée. Il a fallu à l'époque près d'une centaine de sapeurs-pompiers pour maîtriser l'incendie.

LE CALENDRIER DE LA VENTE

- 24 SEPTEMBRE 2019 : officialisation d'une promesse de signature de vente pour la Maison de la Forestine
- 30 MARS 2020 : signature du permis de construire déposé par SMBI
- 29 JANVIER 2021 : signature de la vente de la Maison de la Forestine entre le Centre hospitalier Jacques Cœur et l'acquéreur, la société FOREST IMMO.



Eric Portier et Yann Galut le 1^{er} février

« C'est l'issue d'une très longue et étroite collaboration avec le maire de Bourges, Yann Galut, les services municipaux et l'architecte des Bâtiments de France ». Eric Portier, porteur du projet ne cache pas sa satisfaction au premier jour du démarrage du chantier, le 1^{er} février dernier.

« Ce bâtiment méritait de revivre. Son architecture extérieure sera respectée. A l'intérieur, les surfaces seront réparties différemment et un ascenseur sera aménagé. Ce dossier a été très long mais je n'y ai jamais renoncé et je suis heureux de le voir aboutir ».

TÉMOIGNAGE

Eric PORTIER,
porteur du projet

5G



Lors du Conseil municipal du 17 décembre, une motion présentée par Catherine Menguy, Maire-Adjointe déléguée à la transition écologique, aux espaces verts et au bien-être animal, pour un moratoire national et l'ouverture d'un débat public sur le déploiement de la 5G en France a été votée. Explications.

Le gouvernement a identifié la 5G comme enjeu stratégique pour la France dans sa feuille de route et décidé que les fréquences seraient attribuées aux opérateurs téléphoniques dès septembre 2020.

De nombreux citoyens, associations, élus ont alerté les pouvoirs publics sur la précipitation de ce déploiement sans qu'aucun débat public n'ait eu lieu.

Le déploiement de la 5G pose en effet de légitimes questions environnementales (exploitation de ressources naturelles non renouvelables), sanitaires (effets biologiques et sanitaires potentiels, niveau d'exposition aux ondes...) et démocratiques (accaparement de données personnelles).

Le Conseil municipal de Bourges a voté une motion par laquelle les élus municipaux de Bourges s'associent à la mobilisation des élus locaux :

- > proposant dans l'immédiat un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021 ;
- > pendant ce moratoire, demandant la tenue d'un débat démocratique décentralisé sur la 5G et sur les usages numériques
- > demandant pour les communes le droit à la subsidiarité concernant l'application du principe de précaution ;
- > demandant que la priorité soit donnée à la réduction de la fracture numérique, à travers le développement de la fibre en zone rurale et en finalisant le déploiement de la 4G.

Référendum d'initiative partagée



Une motion de soutien au référendum d'initiative partagée est soutenue par le conseil municipal

Après s'être engagé en septembre dernier en faveur du bien-être animal, en se prononçant à l'unanimité, le 17 septembre 2020 pour l'interdiction de l'utilisation des animaux sauvages dans les cirques et les spectacles, le conseil municipal soutient l'initiative du Référendum d'Initiative Partagée (RIP), appelé « Référendum pour les animaux », sur l'ensemble des mesures qu'il propose :

- > l'interdiction de l'élevage d'animaux en cage ;
- > l'interdiction de l'élevage d'animaux pour la fourrure ;
- > l'obligation de garantir un accès en plein air pour les animaux, pour chaque nouvelle construction d'élevage intensif ;
- > l'interdiction de la chasse à courre, du déterrage et de la chasse à la glu ;
- > l'interdiction de l'expérimentation animale, si des alternatives existent ;
- > l'interdiction des spectacles avec animaux sauvages.

Un référendum d'Initiative Partagée (RIP) nécessite de requérir les signatures de 185 parlementaires pour être déclenchée.

BRÈVES

Le Muséum reçoit Boris Cyrulnik en visio-conférence

Le Muséum d'histoire naturelle de Bourges recevra le neuropsychiatre français Boris Cyrulnik, pour une visio-conférence sur la thématique "Monde Animal, Mondes Humains", qui expliquera combien les épidémies et la pandémie bousculent nos représentations du Monde. A découvrir sur les réseaux sociaux du Muséum dès la fin du mois de février.



Exposition "Paul Marguerita et l'art déco"

A l'occasion des 90 ans de la création du Jardin des Prés Fichaux, une exposition, réalisée par le service des Espaces Verts de la Ville de Bourges, sera présentée du 20 mars au 19 juin prochain, aux horaires habituels d'ouverture de la Bibliothèque des Quatre Piliers.



Une appli pour mieux trier ses déchets

Bourges Plus lance une nouvelle application citoyenne avec le délégataire*, pour aider au quotidien les habitants dans leurs gestes de tri et communiquer avec la Direction Déchets de Bourges Plus.

Le saviez-vous ? Plus de 90% des français considèrent que le tri est utile, pourtant, 2/3 d'entre eux font encore des erreurs de tri sans le vouloir ! Avec l'appli « monservicedéchets », vous ne pourrez plus vous tromper !

> Rendez-vous sur l'AppStore ou Google Play pour télécharger l'application sous le nom monservicedéchets

* La délégataire de la collecte des ordures ménagères est la société SUEZ

CONCOURS PHOTOS



1



2



3



4



5

Le jury a rendu sa copie pour la 14^e édition du concours photos placé sous la thématique « Les Berruyers et l'écologie ». Les Nouvelles de Bourges vous présentent les photos des 5 lauréats.

Premier prix : Iris ANDRE-COELHO
(Un après-midi à la maison)

Deuxième prix : Clara CIUP
(Remake de la célèbre affiche féministe)

Troisième prix : Céline ABRAHAM
(En route vers le monde d'après)

Prix coup de cœur exaequo : Olympe TARDIF *(Ne jetez pas la nature)* et Marion RECHER *(Portés disparus)*



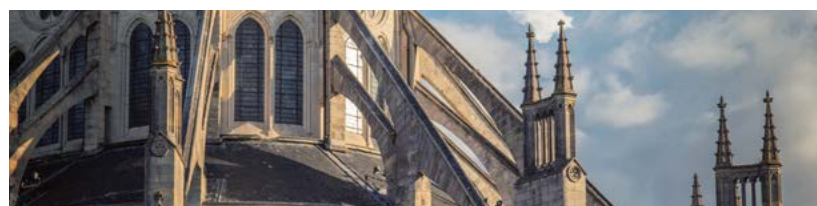
Création

Dans le cadre d'une résidence de création de leur dernière pièce « CHUT(E) », la C^{ie} Adrényne, viendra prendre quartier au Hublot, du 9 au 12 mars. Cette résidence sera l'occasion de travailler leur pièce en plateau en préparation notamment du Festival d'Avignon. Elle aura à cœur de présenter une partie de son travail. Pour cela, la Ville de Bourges et la C^{ie} Adrényne organisent le 12 mars, à 19h30, un live streaming autour de la pièce.

En terre écossaise de France

Ce documentaire nous confronte à la présence écossaise en Berry actuelle avec des visages, des histoires d'hommes et de femmes, porteurs d'une généalogie d'amitié qui a fait souche.

Un film de Laurent Sorcelle – Diffusion le 15 mars à partir de 22h45 sur France 3 Centre Val de Loire.



La cathédrale Saint-Étienne en haut de l'affiche

Le réalisateur Jean-Jacques Annaud va investir le parvis de la Cathédrale Saint-Étienne pour le tournage de « Notre-Dame brûle ».

Si le planning est respecté, le film sera sur les écrans au printemps 2022. Mais avant de découvrir « Notre-Dame brûle », le réalisateur Jean-Jacques Annaud aura planté son décor à Bourges. Cette nouvelle création signée de l'auteur de l'Ours, Le Nom de la rose, Deux frères ou encore Stalingrad, revient sur l'incendie de Notre-Dame survenu le 15 avril 2019. Si l'essentiel de l'action sera tourné en studio, pour les extérieurs, Jean-Jacques Annaud a souhaité des édifices à l'architecture comparable à celle de Notre-Dame. Et parmi les sites retenus, Bourges bien sûr ! Du 9 au 12 mars, la cathédrale Saint-Étienne*, et les figurants (dont quarante enfants) engagés pour les scènes de foule, vont ainsi être mis en pleine lumière.

« Pour nous, c'est la reconnaissance du patrimoine historique exceptionnel de Bourges, en particulier pour ce monument classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, confie Yannick Bedin, maire-adjoint à la Culture, d'ailleurs, lors de sa venue, Jean-Jacques Annaud a avoué avoir eu un coup de foudre pour notre cathédrale et une véritable émotion devant l'accueil et l'engagement des Berruyers et de la Ville. Avec ce tournage, nous allons vivre un grand moment d'effervescence et vu la stature de ce réalisateur, nous espérons des retombées touristiques à l'international. »

* avec les cathédrales de Sens et Amiens

8 mars

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

Dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes, les Berruyères et Berruyers vont découvrir la nouvelle campagne d'affichage de la Ville de Bourges, mettant à l'honneur 7 femmes. Des figures emblématiques et engagées qui se sont illustrées, d'hier à aujourd'hui, par leur combat en faveur du féminisme.

A cette occasion, Magali BESSARD, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la santé et à l'égalité femmes-hommes, évoque la politique de la Ville pour défendre les droits des femmes.

Pourquoi cette campagne d'affichage à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes ?

« Nous avons souhaité que le 8 mars occupe l'espace public pour donner à voir notre engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

A travers plusieurs générations de femmes célèbres, nous avons retenu des citations, affichées comme étendards. Certaines de ces femmes ont participé au mouvement d'émancipation et aux conquêtes les plus marquantes, d'autres ont profité des luttes de leurs aînées mais savent que rien n'est définitivement acquis. Quelle que soit l'époque où elles ont été prononcées ces paroles restent d'actualité, elles sont inspirantes et donnent à réfléchir sur une société qui demeure dominée par le système patriarcal ».

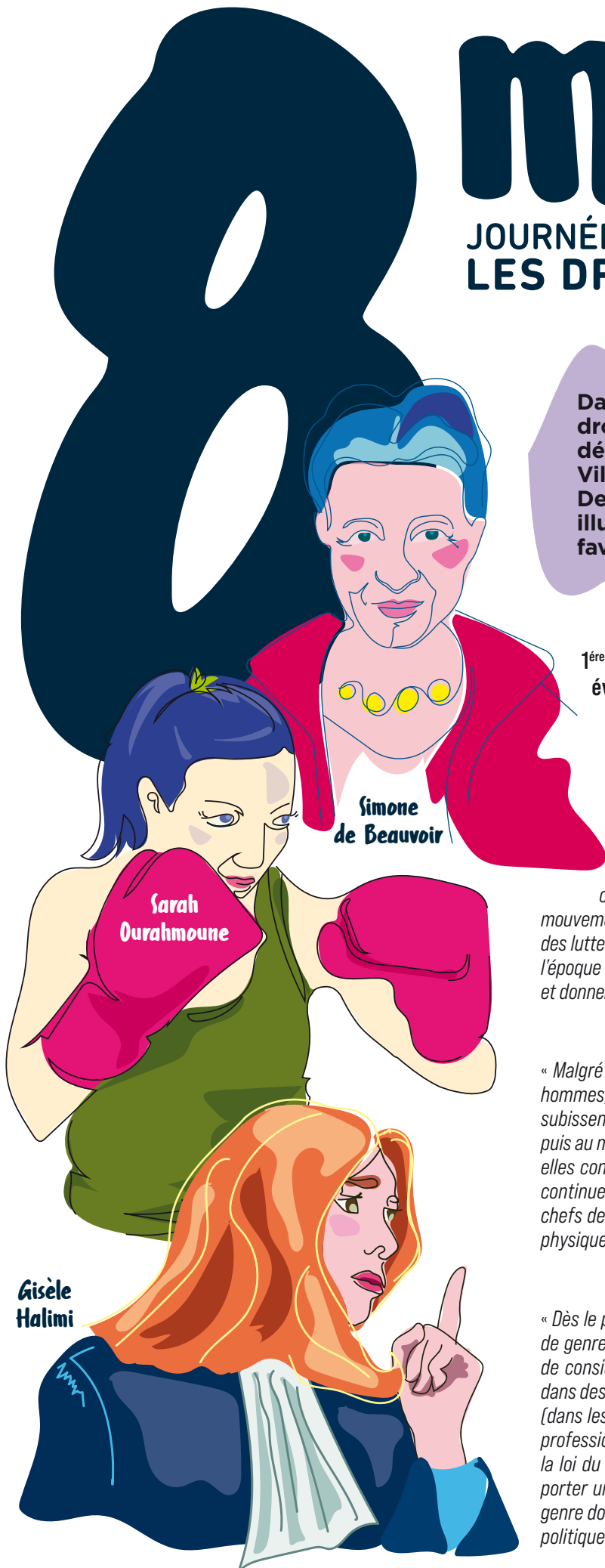
Pourquoi faut-il encore lutter pour les droits des femmes ?

« Malgré le nombre impressionnant de lois votées sur l'égalité entre les femmes et les hommes, les femmes continuent d'être discriminées parce qu'elles sont des femmes. Elles subissent ces discriminations dès l'orientation professionnelle et la formation, au travail, puis au moment de la retraite : emplois précaires, temps partiels contraints. En moyenne, elles continuent de gagner 24% de moins que les hommes. Dans la sphère privée, elles continuent d'accomplir 70% des tâches domestiques. Les femmes représentent 85% des chefs de familles monoparentales et, 219 000 déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint chaque année ».

En quoi la Ville de Bourges peut-elle agir ?

« Dès le plus jeune âge nous intériorisons des schémas qui reproduisent les stéréotypes de genre et engendrent les inégalités. Sans nier les différences entre les sexes il s'agit de considérer une fille et un garçon de la même façon, sans enfermer l'une ou l'autre dans des rôles prédéfinis. C'est pourquoi il faut sensibiliser, éduquer dès la petite enfance (dans les crèches, les écoles, ...) pour casser les stéréotypes sexistes. La formation des professionnels est primordiale et la collectivité, conformément à ce qui est prévu par la loi du 4 août 2014 portant sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, doit porter une politique volontariste pour faire progresser l'égalité. Les problématiques de genre doivent désormais être prises en compte dans tous les champs d'intervention des politiques de la Ville ».

Gisèle Halimi





Les Olympiades de quartiers de Bourges

Pour s'imprégner de l'esprit olympique
Du 3 au 11 juillet, les quartiers vont vivre
au rythme des Jeux Olympiques et
Paralympiques (JOP) puisque Bourges organise
ses premiers « **Jeux sportifs inter-quartier** ».
Bourges est une « **Terre de Jeux** » !

Bourges a décroché le label, « **Terre de Jeux 2024** » en novembre 2019. Selon la volonté de l'Etat, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris doivent se décliner sur la totalité de l'hexagone. Pour notre ville, six sites ont été retenus pour accueillir en 2024 des délégations en préparation des JOP : **le Creps, le plan d'eau du Val d'Auron, le Palais des sports du Prado, le Complexe Coubertin, le centre nautique et la salle d'escrime du stade Jacques Rimbault**. Le 19 janvier dernier, le maire a été reçu par Tony Estanguet, le président du COJO de Paris 2024.

La ville veut participer pleinement à la promotion de ce grand événement. Elle proposera, dès cette année, **du 3 au 11 juillet**, les jeux sportifs inter-quartiers. Il s'agit de mettre en compétition les différents quartiers de la cité, pour y développer la pratique sportive d'une manière ludique. Cette manifestation sera ouverte à tous, petits et grands dans un esprit festif et convivial. Un grand moment de partage autour des valeurs olympiques.

Chacun pourra s'inscrire du 3 au 28 mai, soit en équipe soit en individuel. La mixité au sein des équipes sera la bienvenue. Si les concurrents sont trop nombreux, des présélections pourront être organisées au sein des quartiers durant le mois de juin.

Les tranches d'âge retenues sont de 12 à 14 ans, 15 à 18 ans et 18 ans et plus.

Quant aux disciplines, ont été retenus : **foot à 8, basket 3x3, tennis de table, tir à l'arc, aviron, athlétisme, natation, pétanque**. Il est également envisagé de déborder des épreuves physiques pour aborder le **e-sport (jeux vidéos) et un quizz sur le thème des JOP**. Après des épreuves dans les quartiers pour désigner les équipes représentatives, on se retrouvera pour les demies et finales, **au stade Yves du Manoir les 10 et 11 juillet**.

Pour les moins de 12 ans, une journée complète leur sera consacrée au stade Alfred Depège, là encore avec différentes épreuves, accessibles et ludiques.

Le comité départemental olympique et sportif (CDOS), partenaire de l'opération, établira un village olympique. Il y aura aussi une cérémonie d'ouverture, un parcours de flamme, un podium pour mieux s'imprégner de l'ambiance olympique. Différentes manifestations sont prévues, en parallèle. Une expo dans le hall de l'Hôtel de Ville, consacrée bien sûr aux JOP. **Les 5 et 6 juillet, des animations sportives auront lieu place Etienne Dolet**. Et pour que la fête soit totale, **des temps festifs seront ajoutés avec déambulation musicale, food trucks, concert... durant les trois principales journées**.

Bien entendu, outre le CDOS, ces jeux inter-quartiers seront soutenus par les associations sportives. Tous les services de la ville seront, également, mobilisés pour la pleine réussite de cette opération, deux mois avant les Jeux de Tokyo et trois ans avant les Jeux de Paris.

CONTACT AU SERVICE DES SPORTS : SPORTS@VILLE-BOURGES.FR • 02 48 57 83 27

Assises du sport

Quelles orientations donner au sport berruyer ?

La ville lance une vaste consultation sur le sujet du sport (du 1^{er} au 13 mars). C'est l'occasion pour les Berruyers de s'impliquer dans les choix à venir et de définir collectivement les grandes orientations du sport berruyer pour les prochaines années.

Bourges est une ville sportive avec ses 180 associations et 21.000 licenciés qui s'expriment à tous les niveaux y compris professionnel. La ville accompagne de son mieux ce désir de se dépenser physiquement en consacrant une part non négligeable de son budget au sport : 2,3 millions en fonctionnement (une grande partie sous forme de subventions) et 1,2 millions en investissement.

Cet effort a valu de belles réussites comme celles de nos basketteuses qui tutoient les meilleures équipes européennes dans le bel écran qu'est le Prado.

Pourtant, le sport est en pleine mutation au niveau national et Bourges doit s'inscrire dans cette évolution : adeptes des pratiques douces, sport santé, inclusion par le sport, sport féminin, développement durable, sport non-licencié...

Sans compter l'arrivée des Jeux olympiques et Paralympiques de 2024 qui bouleverseront le paysage sportif dans les années à venir.

En ce début de mandat, il est apparu nécessaire, à la municipalité de lancer une vaste consultation, pour prendre le pouls de tous les sportifs, acteurs phare, licenciés ou simple pratiquant, afin de co-construire une nouvelle politique sportive pour les années à venir.

Lors de la fête des associations de septembre dernier, la municipalité avait organisé une première rencontre avec les clubs, étape indispensable qui a permis de définir les axes de réflexion à développer lors des assises (voir thème ci-après).

Ces assises du sport de la Ville de Bourges se tiendront du 1^{er} au 13 mars en visioconférence. Avant ce rendez-vous final, chaque Berruyer peut s'exprimer, en apportant une contribution écrite, en remplissant un questionnaire disponible en mairie ou dans les mairies annexes (ou directement sur internet, en version dématérialisée).

Tous les détails sur www.ville-bourges.fr pour s'inscrire aux visioconférences et/ou contribuer par écrit.

Renseignement au service des sports : sports@ville-bourges.fr
02 48 56 83 27

AGENDA DES VISIOCONFÉRENCES (sur inscription) :

THÈME 1 : *Sport santé et inclusion* • 1^{er} mars à 18h

THÈME 2 : *Le sport de demain en lien avec les objectifs de développement durable* • 3 mars à 18h

THÈME 3 : *L'économie du sport et l'emploi sportif*
• 5 mars à 18h

THÈME 4 : *L'accompagnement des associations et les aides locales* • 8 mars à 18h

THÈME 5 : *Les sportifs et la pratique de haut niveau*
• 10 mars à 18h

THÈME 6 : *L'événement sportif et la perspective des JO de Paris 2024* • 11 mars à 18h

La restitution s'effectuera, en visioconférence
LE SAMEDI 13 MARS À 9H en présence de Yann GALUT,
maire de Bourges.

1871 - 2021 : 150^e anniversaire de la Commune de Paris



A l'occasion du 150^e anniversaire de la Commune de Paris, expositions, lectures théâtralisées, conférences et spectacles tout public seront proposés tout au long du mois de mars par un collectif d'associations.

Un travail de mémoire que la Ville de Bourges soutient au travers d'une programmation à l'initiative d'une dizaine d'associations berruyères. Un programme riche pour marquer cet épisode social souvent méconnu et qui a duré plus de deux mois du 18 mars au 28 mai 1871.

ZOOM SUR



25/03 - Spectacle : "Maï no Maï" invite la "Cie Oh ! Z'arts etc..." avec son spectacle "J'ai la couleur des cerises et je ne suis pas morte"

Bourges Le Hublot 14h : pour les scolaires • 20h30 : tout public - Tarif unique : 10 € • Réservations au 06 63 62 92 26

Un seul en scène, dans lequel Laetitia Fourrichon incarne la Commune avec ses doutes, ses élans, ses peurs, sa fierté, sa confiance, sa tendresse, sa colère. Son récit comme un souvenir au présent. Une parole d'aujourd'hui, ses mouvements sociaux, ses luttes, ses déceptions et ses espoirs.

Dans le cadre de la crise sanitaire, la jauge sera limitée à 100 personnes.

4/03 - Présentation du livre

"Les communards du Cher : 210 biographies"

par J.Pierre Gilbert Association Double-Coeur Bourges Archives Départementales • 18h • Entrée libre sur réservation par mail : double.coeur18@orange.fr ou 02 48 21 04 71

24/03 et Ve 7/05 - Lecture théâtralisée

"Souvenirs d'une morte vivante" de Victorine Brocher Association Paroles Publiques

24/03 - 19h • Amphi du Muséum de Bourges • Participation libre
7/05 - 18h • Musée du Berry

Victorine Brocher, auteure des "Souvenirs d'une morte vivante", fut ambulancière pendant le siège de Paris et combattante pendant la Commune de Paris. Ses souvenirs composent un précieux témoignage sur ce qui se passa au printemps 1871. Il ne s'agit pas d'une analyse historique des faits mais plutôt d'un regard personnel restitué par une écriture empreinte de sincérité et d'humanité.

31/03 - Conférence de Georges Buisson

"George Sand et la Commune" Association Paroles Publiques Bourges Amphi du Muséum • 19h • Participation libre

George Sand développa dans de nombreux écrits toutes les réflexions politiques que lui a inspirées la Commune de Paris. Or, elle ne perçut pas la portée de cette révolution. Son incompréhension et le débat qu'elle a ouvert nous permettent d'appréhender autrement ce qui s'est passé au printemps 1871. Sa philosophie est en totale ouverture avec notre époque. L'important n'est pas de juger George Sand mais de la comprendre.

15/04 - Conférence-Lecture de Martine Chavot

"Contre la Commune !" Bureau des Guides avec Paroles Publiques Bourges Amphi des Archives Départementales (rue Heurtault de Lammerville) • 18h • Participation libre • Réservation obligatoire au 06 26 15 92 46

La Commune de Paris a été anéantie à l'issue de quelques semaines d'espoir, au printemps 1871. Pourquoi alors ces flots de boue, de mensonges et de haine déversés sur les Communards ? Pourquoi cette volonté de salir ces hommes et ces femmes, de nier leur engagement et leur héroïsme désespéré ?

Des procureurs aux journalistes, des avocats aux écrivains, tous les « honnêtes gens » se sont ligüés contre les Communards. Qu'ils aient été fervents catholiques de droite ou républicains progressistes de gauche, tous ont été saisis d'une violente et « abjecte terreur » qui leur a fait perdre toute mesure dans leurs propos, tout jugement équilibré dans leurs écrits. La répression féroce et le sang versé n'ont pas suffi à calmer cette peur : il a fallu se rassurer en niant le caractère politique et social de la Commune. Cette lecture-conférence se déroulera dans le strict respect des consignes de l'accueil du public en vigueur à la date du 15 avril, avec une jauge maximale de 40 personnes.

17/04 - Spectacles (Chansons, Textes, Poèmes), dans le cadre de "Parterre en partage - FOL du Cher"

"Les drôles de zigs du Printemps 71" Théâtre des Malins

"Et vive la Commune !" Groupe A côté d'chez nous

Bourges Le Hublot • 20h30 • 8 € / Gratuit -12 ans

Ces deux spectacles nous font revivre les chansons de La Commune au milieu des barricades, des journaux, des affiches du Peuple de Paris, avec leur grand élan de Liberté, Égalité et Fraternité."

Conférences "Les mercredis de la Commune" organisées par Les Amies et Amis du Berry de la Commune de Paris 1871 et Le Collectif 18 de l'Institut d'Histoire Sociale CGT Centre Val-de-Loire et animées par Michel PINGLAULT

Maison des syndicats 5, bd Clémenceau à Bourges

Mercredi 7 avril à 18h : "La commune : des faits, des décrets, des symboles"

Mercredi 14 avril à 18h : "La Commune : relire Lissagaray"

Mercredi 21 avril à 18h : "Des femmes dans la Commune"

Mercredi 28 avril à 18h : "La Commune face à ses ennemis"

Mercredi 05 mai à 18h : "La Commune : Vive la sociale !"

Mercredi 12 mai à 18h : "La Commune internationale"

Exposition sur la Commune de Paris

à partir de début mars 2021, organisée par l'association Ki-6-Col (88 rue d'Auron à Bourges).

En association avec Les Amies et Amis du Berry de la Commune de Paris, avec le respect du protocole sanitaire en vigueur, seront proposées des conférences bimensuelles sur différents thèmes de la Commune, poursuivant une collaboration entamée depuis plusieurs années.

Les premières seront le 12 mars sur "Les Communeux inspirent les théâtres" et le 2 avril sur "Les provinces et la Commune".

Toutes les suivantes seront visibles sur le site et les réseaux sociaux de Ki-6-Col et se poursuivront sur toute l'année.

De votre projet
touristique
au financement participatif
il n'y a qu'un pas

CANDIDATEZ DU 8 FEVRIER AU 21 MARS SUR
WWW.TOURISME-TERRITOIRESDUCHER.FR

Tourisme territoires **&** Cher
KissKiss Bank Bank

Appel à projet

Tourisme & Territoires du Cher s'associe de nouveau au pionnier du financement participatif, KissKissBankBank pour développer le tourisme dans le Cher. Pour la 2^e année consécutive, un appel à projets est lancé **du 8 février au 21 mars 2021**.

L'objectif est de développer l'offre touristique du Cher en permettant à des porteurs de projets de bénéficier d'un accompagnement complet de Tourisme & Territoires du Cher et KissKissBankBank pour le lancement d'une campagne de financement participatif.

Après dépôt des dossiers, un jury sélectionnera les projets en lien avec le tourisme et la valorisation du territoire afin de contribuer à son développement. Ils devront s'intégrer dans les filières **culture & patrimoine, jardins, hébergements insolites ou écoresponsables, gastronomie ou œnotourisme, activités de loisirs, innovation touristique, événements ou itinérances douces**.

COMMENT CANDIDATER ?

en téléchargeant le dossier de candidature et les conditions d'éligibilité sur tourisme-territoiresducher.fr

en renvoyant son dossier COMPLET avant le 21 MARS MINUIT par mail à appelprojet@ad2t.fr

ou par courrier à **Tourisme & Territoires du Cher - Le Carré - 11 rue Maurice Roy - CS 40314 - 18023 BOURGES CEDEX**

Renseignements auprès de **Tourisme & Territoires du Cher** au 02 48 48 00 29

ASSOCIATIONS À LA UNE



Toutes les petites infos, anecdotes et autres histoires qui animent notre ville et rendent la vie palpitante...

Paroles publiques

L'association "Paroles Publiques" est une aventure collective et citoyenne qui propose de :

- Faire circuler des paroles écrites ou orales
- Faire émerger la parole sous toutes ses formes
- Favoriser la parole citoyenne en organisant des rencontres.

Depuis le premier jour du confinement (mars 2020), "Paroles Publiques" envoie régulièrement un "Petit Mot" qui permet de rester en contact régulier avec les membres de l'association, ses amis et toutes celles et ceux qui le désirent. C'est un partage de textes et d'idées proposés par les un(e)s et les autres.

On peut le retrouver sur le site : www.assos-paroles-publiques.com
Contact : 02 48 70 43 60 ou paroles.publiques@gmail.com

Isolement

Les professionnels de l'Apléat-Acep (psychologues, éducateurs, assistants sociaux) sont à l'écoute des personnes en difficultés, y compris les étudiants. Nous assurons une écoute, un soutien et un accompagnement du lundi au vendredi de 9h à 17h au 0 805 38 49 49.

Ce numéro s'adresse à toutes personnes en situation d'isolement et ayant des

difficultés, des questionnements vis-à-vis :

- des difficultés d'ordre sociale et économique (pour se nourrir, se loger, apporter une aide administrative et numérique)
- de leur consommation (tabac, alcool et autres drogues, jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo, écrans, réseaux sociaux etc.)
- de l'éducation et de la parentalité (relation familiale, parents / enfants / entourage / adolescents)

Nouvelle antenne de la Régie de Quartier au Val d'Auron

Pour l'association « Régie de Quartier – Bourges Agglo Services », ce début d'année 2021 marque l'ouverture de sa nouvelle antenne sur le Val d'Auron. Val de Berry a contribué à l'ouverture de cette antenne en mettant à disposition un local au 32 rue Hippolyte Boyer.

Dans l'antenne, trois des pôles de la Régie de Quartier y sont représentés :

- le Relais Habitants • 06 20 85 66 74 • Facebook : Relais Habitants Bourges
- l'insertion socio-professionnelles • des entretiens personnalisés et individuels ont lieu un jeudi sur deux de 13h30 à 17h00.

- la Recyclerie « Recycl'Régie » • des permanences sont mises en place pour que les habitants puissent déposer des petits objets pouvant être réutilisés : petits mobiliers (chaise, table de nuit...), petits électroménagers (en état de fonctionnement), vêtements, déco, vaisselles, jouets. Des ateliers et animations seront prochainement proposés.

Pratique. Facebook : [Recycl'Régie de Bourges](https://www.facebook.com/RecyclRégie)

La Régie de quartier a pour mission d'entretenir, d'embellir et de veiller sur les quartiers, en favorisant l'insertion sociale et professionnelle d'habitants en difficulté et l'émergence de nouveaux services. Actuellement, la Régie intervient sur l'agglomération de Bourges, par le biais de plusieurs secteurs d'activités : peinture - revêtement de sol ; nettoyage ; enlèvement d'encombrants ; espaces verts...

Pratique. www.regiedequartier.org

UNE POLITIQUE SANTÉ AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

La nouvelle politique Santé de la Ville appuie son action sur la prévention, la santé et la proximité.
Focus sur les premières pistes.

Prévention, santé, proximité sont les axes forts de la nouvelle politique Santé de la Ville. Pour cela, plusieurs projets sont à court et moyen termes, prévus, en premier lieu, la création d'un Centre municipal de santé multi-sites. Cette structure devra permettre un accès facilité aux soins pour l'ensemble de la population du territoire de Bourges. Le Centre pourrait accueillir une dizaine de médecins - généralistes et spécialistes (*) - pour des consultations sur prises de rendez-vous. Le cadre juridique du dispositif est actuellement à l'étude.

Deuxième priorité, le retour de la médecine de proximité à travers des antennes, dans les quartiers.

L'idée est de ne plus faire venir l'habitant mais plutôt d'aller vers lui pour rétablir la relation directe patient-médecin et ainsi développer l'aspect promotion et prévention, troisième axe du programme Santé Ville. Des actions d'éducation à la santé multi-publics, portant sur des champs transversaux (psychosocial, violences intra-familiales...) seront menées. Par ailleurs, le Contrat Local de Santé (CLS)** de Bourges va être relancé de manière effective et ouvert à un groupe d'usagers (habitants). Sans oublier, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec la création d'un poste dédié au sein de la Direction Prévention et Santé de la Ville.

(*) - équivalent à un volume de travail à temps plein

(**) - le CLS définit la stratégie en matière de santé, d'équipements et de prévention dans un objectif global de réduction des inégalités sociales et territoriales (signataires : collectivités territoriales, Agence régionale de santé, État)

LES ACTIVITÉS DU CENTRE DE SOINS

- Permanence infirmière **du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h** sur rendez-vous au **02 48 70 93 27** (nous effectuons aussi des tests PCR sur rendez-vous).
- Consultation pédiatrique avec le Dr Ducroz : **le lundi de 14h à 17h30**
le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Prise de RDV possible par téléphone au **02 48 57 82 88** ou en ligne sur le lien suivant <https://cs-bourges.contactsanté.fr>
- Permanence sage-femme 1 fois par mois pour des frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus sur rendez-vous.
- Permanence diététicienne une fois par mois pour une consultation et /ou un suivi sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous auprès du secrétariat au **02 48 57 82 88**, les horaires du secrétariat **du lundi au mercredi sont 9h-12h et 13h45-17h30 et le jeudi et vendredi de 9h à 12h.**



QUESTION À

MAGALI BESSARD

1^{ère} Maire-Adjointe déléguée à la Santé,
à l'Égalité Femmes-Hommes

**LA SANTÉ, C'EST AUSSI LA PRÉVENTION.
QUELS SONT LES DÉFIS À RELEVER SUR CE SUJET,
À BOURGES ?**

« Agir sur les comportements, par l'éducation et plus largement par la promotion de la santé permet de prévenir certaines maladies physiques ou mentales. L'observatoire régional de la Santé met en avant que 32% des causes de mortalité sur le territoire seraient « évitables » par des mesures de prévention adaptées. C'est dire ! À Bourges, nous disposons d'un solide réseau d'acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent sur les champs du médico-social et de la prévention. Le rôle de la Ville est d'accompagner les efforts pour rendre plus visibles les dispositifs existants et de faciliter le développement de nouvelles actions. « Prévenir pour mieux guérir », c'est aussi prendre en compte les facteurs santé dans toutes les politiques publiques conduites par la Ville pour le bien-être des Berruyers.ères. Les défis sont nombreux : réduction des expositions environnementales (pollutions), construction de cadres de vie moins anxiogènes, adaptation et accompagnement du vieillissement de la population, réduction des inégalités sociales et territoriales, lutte contre l'isolement... »

MAJORITÉ

BOURGES, LA CULTURE DEBOUT !



Les lieux culturels sont fermés depuis des mois. Nous mesurons tous les jours combien ils nous manquent.

Ici à Bourges, comme dans d'autres endroits de France avant nous, nous affirmons que la culture est vitale, essentielle.

Elle est un outil de connaissances, d'émancipation et de liberté. Elle permet l'ouverture aux autres et la découverte. La culture permet de s'interroger sur notre vie et le monde. La culture surprend, choque, ravit. Elle fait réfléchir et permet de progresser.

Nous avons besoin de la rencontre avec les œuvres et les artistes, nous avons besoin de partager collectivement les émotions que suscitent la création ou le patrimoine artistiques.

L'incompréhension et la colère montent face à ce qui ressemble à une France à deux vitesses où peuvent rouvrir supermarchés, commerces, lieux de culte et où les théâtres, cinémas, musées, salles de spectacle et lieux d'exposition restent clos.

Musées, salles d'exposition, théâtres, salles de concert, cinémas, monuments... doivent pouvoir recevoir du public à nouveau comme le peuvent, et c'est tant mieux, les bibliothèques.

La situation n'a que trop duré : elle pénalise les publics de tous horizons et notamment les scolaires, elle menace dans leur existence, les artistes et les professionnels de la culture. Pour ces derniers, l'absence de perspective nourrit le désespoir.

En responsabilité et en respectant les mesures barrières et sanitaires indispensables comme nous l'avons fait en sortie du premier confinement, nous demandons la réouverture de tous les lieux de culture.

Plus de 500 personnes se sont rassemblées à notre appel le samedi 20 février dernier devant l'ancienne maison de la Culture pour demander au gouvernement que rouvrent les lieux de culture !

Bourges ville de culture est prête à ouvrir tous ses lieux culturels comme nous l'avons proposé à la ministre de la Culture Roseline Bachelot il y a quelques semaines en lien avec les acteurs culturels de la ville.

Yann Galut, Maire de Bourges et la Majorité municipale

OPPOSITION

Biodiversité à Bourges

Ce terme définit l'ensemble des espèces vivantes (humains, animaux, végétaux...) présentes dans un milieu. Veiller à son maintien est un défi de taille mais nécessaire pour le futur !

La biodiversité urbaine permet de sensibiliser la population à l'environnement et ses enjeux. Elle aide à préserver des espèces animales, et améliore la qualité de l'air et de l'eau par les plantes notamment.

Dans notre programme, nous avons proposé d'acquérir le label « Bio diversity » pour la ville. Ce label garantit cette diversité biologique dans les projets. La prise en compte de l'impact environnemental dans nos actes ne doit plus être une posture politique. Elle doit désormais se faire en faveur de nouveaux chantiers éco-responsables. Lors des futurs projets à Bourges, nous serons donc vigilants à la préservation de cet équilibre.

Commençons par deux propositions simples ! La nomination d'un ou d'une élu référent Biodiversité qui peut se faire sans délai. Et pour sensibiliser les plus jeunes, nous proposons la mise en place de mares éducatives pour les écoles.

Il faudra aussi porter une grande attention à nos rivières, en particulier l'Yèvre et l'Auron, car au-delà de la période des crues, les niveaux très faibles de certains étés sont une menace pour la continuité écologique.

Philippe MOUSNY groupe.unpactepourbourges@gmail.com - 07 49 19 47 06

Anticor

La majorité municipale a décidé lors du dernier conseil municipal d'apporter son appui à la demande d'agrément ministériel de l'association Anticor. Nul doute que celle-ci apprécierait, en guise de soutien, une mise en œuvre de ses prescriptions, sur le nom cumul entre les fonctions de maire et de conseiller départemental par exemple...

Bourges au centre - speterludwig@gmail.com

Les orientations budgétaires présentées lors du Conseil municipal du 4 février 2021 illustrent parfaitement la direction vers laquelle le Maire et son équipe ont décidé d'engager la ville de Bourges. La dépense publique et l'accroissement de la dette.

Pour la 1^{ère} fois, depuis plusieurs budgets, la ville empruntera plus qu'elle ne remboursera, fixant ainsi l'encours de la dette au 31.12.2021 à 120 Millions € contre 111 Millions € au 31.12.2020. L'attention et la vigilance seront notre priorité.

Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr



HAFIDA ABIDAR, L'ÂME DU COLLECTIF DES MAMANS

LES DATES CLÉS

- **15 novembre 1975** : naissance à Issoudun (Indre)
- **1995-1998** : formation en danse contemporaine au Centre chorégraphique national d'Orléans
- **1998** : nomination comme professeur de danse au sein de El Qantara
- **2001** : médaille de bronze Fédération Française de Danse
- **9 décembre 2017** : création du collectif des mamans
- **13 janvier 2021** : inauguration du siège social de l'association aux Gibjoncs

En janvier, Hafida Abidar inaugurerait le siège social de l'association Le collectif des mamans. Une nouvelle étape pour cette femme engagée.

Redonner ce qu'on lui a donné. C'est ainsi qu'Hafida Abidar explique son engagement associatif. « *Enfant, on m'a inculquée des valeurs humaines et de solidarité, explique la présidente fondatrice de l'association Le collectif des mamans, mon implication dans le monde associatif est donc pour moi le moyen de transmettre à mon tour le message de ces valeurs, en les faisant vivre à travers des actions concrètes sur le terrain.* » Pour comprendre la philosophie de cette « engagée volontaire », il faut remonter quelques années en arrière. Hafida Abidar est « une fille » des Gibjoncs. « *Mes parents s'y sont installés en 1968, j'y ai vécu toute mon enfance et mon adolescence, je me suis d'une certaine manière « construite » dans ce quartier, j'y ai noué des amitiés, nourri des espoirs, réalisé des projets...* »

Première action en 2017

À dix ans, elle devient adhérente de El Qantara, association dédiée à la connaissance, la transmission des cultures méditerranéennes (danse, musique) et à la lutte contre les inégalités en matière d'éducation et de loisirs. Hafida va y développer sa fibre artistique – elle y est d'ailleurs professeur de danse depuis 1998 – et son goût des autres. Le collectif des mamans naît en 2017 au sein de El Qantara avec une collecte de fonds pour l'achat de costumes de scène. Un défi pleinement réussi par les parents d'élèves puisque quatre-vingts nouveaux costumes sont financés pour les spectacles. « *Peu à peu, nous avons étoffé notre calendrier avec l'organisation de kermesses, tombolas, brocantes ou encore la vente de calendriers et naturellement, le groupe s'est soudé, dans une belle dynamique, autour de la solidarité pour tous.* »

« Être utile est pour moi essentiel... »

Depuis janvier, Le collectif des mamans, devenu association autonome en novembre 2019, a franchi une nouvelle étape : l'installation de son siège social, rue Jean-Moulin. Si le lieu officialise l'activité, les objectifs restent les mêmes : créer du lien social et rompre l'isolement au-delà des générations, sans jugement ni barrières culturelles. Des valeurs que la présidente fondatrice fait siennes au quotidien. « *Être utile est pour moi essentiel, dans mon parcours d'artiste mais aussi dans mon*

parcours de femme et je dirais même, d'être humain. Le fait d'avoir été très jeune dans l'associatif n'est sûrement pas étranger à mon implication d'aujourd'hui, mais je pense que ma volonté d'aider va au-delà et est constitutif de ce que je suis, en plus, j'adore m'engager sur le terrain ! »

Maraudes et spectacle sur les Droits des femmes

Actuellement, Le collectif des mamans organise des maraudes pour venir en aide aux plus démunis. « *Nous essayons de répondre à leurs besoins matériels immédiats avec une boisson ou un repas chauds, une couverture, mais il y a aussi l'échange, les mots et la prise en considération de la personne, tout aussi importants voire vitaux pour certains.* » Hafida dit avoir appris à parler aux SDF, comme on dit pudiquement, « *car pour des raisons qui leur sont propres, le lien est parfois difficile à établir...* » Comme pour ce jeune couple, réfugié depuis un an dans sa voiture et pour qui elle a trouvé une solution de logement. Une heureuse issue vécue ni comme une récompense et encore moins une satisfaction personnelle, mais plutôt comme un coup de pouce au destin.

Les maraudes ont lieu le mardi et le vendredi, de 14h à 20h30, à Bourges et sont ouvertes à tous les volontaires bénévoles. « *Les messieurs sont les bienvenus (sourire) et il n'est pas obligatoire de venir des quartiers Nord pour nous rejoindre... c'est d'ailleurs ce qui me plaît, chez nous, Bernadette côtoie Fatima, la mixité sociale et culturelle au sein des équipes étant aussi un socle pour renforcer l'association et faire tomber les a priori, d'où qu'ils viennent.* » Pour l'avenir, dans ses nouveaux locaux, le Collectif va poursuivre ses actions d'interaction avec et entre les habitants, « *la crise du Covid-19 et les confinements ayant accru les inégalités.* » Si la situation sanitaire le permet, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, Hafida prévoit de monter un spectacle « *avec l'humour, comme fil conducteur* ». Son planning est bien rempli, elle ne s'en plaint pas. « *Car lorsqu'on donne, on reçoit ! »*

Collectif des Mamans, 20 rue Jean Moulin. 06 51 83 43 30